

## CONSEIL COMMUNAL

CRANS-près-CELIGNY

Crans-près-Céligny, le 29 avril 2019



### INFORMATION

Lors de sa séance du 29 avril 2019, le Conseil Communal de Crans-près-Céligny a pris la décision suivante, soumises **au délai référendaire de 10 jours** :

**Le Conseil décide :**

**Préavis 23/19 :**

- a) d'approuver le préavis No 23/19 relatif à la demande d'un crédit de Chf 30'000.- pour permettre au CNC de réaliser son programme de formation des jeunes ;
- b) de porter le montant de Chf 30'000.- en augmentation du compte 9165.01, autres subventions et participations d'investissements amortissables ;
- c) d'amortir cette somme sur 10 ans, soit Chf 10'000.- par année.

Le Président  
Henri Bossert



La Secrétaire  
Cinzia Immink